

III

*Le Ministère des Affaires extérieures du Canada à l'Ambassade des
États-Unis d'Amérique*

Ottawa, le 27 février 1970

N° DN-1371

Le Ministère des Affaires extérieures présente ses compliments à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à la Note n° DN-818 du Ministère en date du 11 juin 1969 et à la Note n° 188 de l'Ambassade en date du 19 septembre 1969.

Le Ministère désire faire savoir à l'Ambassade que les conditions énoncées dans sa Note conviennent au Gouvernement canadien, et il est entendu que la Note de l'Ambassade, la Note n° DN-818 du Ministère et la présente réponse, dont les versions anglaise et française font également foi, constitueront entre les deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente.

Le Ministère des Affaires extérieures saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, les assurances de sa très haute considération.

MITCHELL SHARP